

Annie Lobé, JOURNALISTE D'INVESTIGATION ET DE COMBAT

Pourquoi faut-il se méfier de la téléphonie mobile ?

L'Association Sauvons Léon, qui poursuit, à Crest, son combat contre les antennes d'Orange, recevait samedi la visite d'Annie Lobé, journaliste scientifique et d'investigation qui a décidé d'alerter l'opinion sur les dangers du téléphone portable et des installations qui alimentent ces réseaux.

Drôle de grande petite femme, qui ne juge pas utile qu'on mette sa photo (tant pis), mais qui veut que l'on parle de son combat. Combat qui, entre pressions et procès, l'amène à dénoncer les dangers de cette nouvelle technologie. La téléphonie mobile, bien pratique, grandement à la mode, mais peut-être pas aussi inoffensive que cela ... et c'est justement ce que voudraient faire oublier ceux qui, grâce à elle, gagnent des millions d'euros.

Car l'enjeu est colossal, de plus, il touche l'un des domaines les plus en pointe du marché, et l'on comprend que les «grands» des affaires n'aiment pas que l'on fasse des remous qui pourraient troubler cette juteuse source de profit. Du temps de Dreyfus, c'était l'armée qui était sacrée, aujourd'hui, c'est le profit... Mais la réplique est la même : «la question ne sera pas posée !».

A.S.L. a toujours bien du mal à avoir gain de cause, même si le non-lieu obtenu dans un procès en diffamation intenté contre lui par Orange admet ainsi que ses reproches ne sont pas mensongers (voir Crestois du 8 septembre). Mais, malgré une installation dont les conditions légales restent à éclaircir, et surtout qui a été faite dans un point bas, ce qui est une hérésie en regard des réglementations protégeant le public, les antennes d'Orange sont toujours là.

Ce n'est pas tant le coût d'une réinstallation des antennes UMTS sur un point haut qui pose problème ; il serait vite trouvé, même s'il n'offre pas la simplicité d'un bâtiment appartenant à l'opérateur (qui explique le choix de cet emplacement). Non, le plus grave serait, en cas de délocalisation, une reconnaissance de fait des problèmes posés au voisinage.

Outre les divers soucis posés aux appareillages électromagnétiques, reconnus et pris en compte par l'opérateur, il reste ceux, plus graves, qui touchent les humains. Et si la prudence, scientifique comme juridique, nous empêchera de parler de mortalité liée à ces antennes, on peut quand même s'interroger sur le nombre élevé de décès enregistrés dans le quartier du Bourg en quelques mois, comme sur les malaises éprouvés par beaucoup de riverains...

Les responsables de la santé publique semblent plus réactifs quand il s'agit de fruits de mer ou de canicule.

Après ces quelques rappels, qui resituent le problème crestois (au Bourg, mais il y aurait aussi à parler de Mazorel), revenons à Annie Lobé, et avec elle, à d'autres endroits en France et dans le monde, où les mêmes ennuis touchent les riverains des antennes.

A l'heure où vous lirez ces lignes s'ouvrira le procès en diffamation intenté par SFR contre Annie Lobé, suite à un reportage de celle-ci «Les gens meurent sous les antennes». A.S.L. appelé à témoigner, avec de nombreux riverains victimes de problèmes de santé (et plusieurs décès) et experts, nous informera des suites de ce procès.

Le combat d'Annie Lobé débute en 2000. Un photographe qui vient de réaliser un reportage à l'étranger dans une usine de téléphones portables, lui fait part des risques pour la santé, connus par le fabricant, et qui lui ont été exprimés. Elle commence alors son investigation sur les effets des portables et commence ses (nombreuses) rencontres auprès de personnes victimes de malaises ou problèmes de santé qui vivent dans le voisinage d'antennes relais.

Et depuis 6 ans, la liste ne cesse de s'allonger.

Pour elle, le premier constat frappant est la similitude des symptômes décrits par des personnes très diverses. Symptômes qui apparaissent assez vite : problèmes de sommeil, maux de tête, fatigue chronique, difficultés de concentration...

Des phénomènes qui disparaissent quand les personnes vivent ailleurs.

L'explication facile d'auto-suggestion, avancée pour discréditer ces observations, tient d'autant moins que souvent, les personnes ne connaissaient pas l'existence de ces antennes, ou n'avaient pas d'a priori. Le lien entre celles-ci et leurs malaises ne se faisant qu'après coup.

Un des cas les plus connus qu'elle a suivi est celui de St Cyr l'Ecole (Yvelines). 2 antennes étaient installées sur le toit de l'école depuis 1992. En 96 et 98, deux enfants décèdent d'un «gliome» du tronc cérébral, forme très rare de cancer qui touche 6 enfants par an en France. Une enquête menée par les parents met en évidence 14 cas de pathologies lourdes chez des enfants ou adultes résidant dans le quartier ou travaillant à l'école. L'Institut de Veille Sanitaire, au terme de son enquête officielle estimait que «le lien entre les antennes et les pathologies n'était pas justifié» et que le décès des 2 enfants pouvait «être dû au hasard».

Il n'en reste pas moins que ces antennes ont été démontées en 2003 sur décision judiciaire... mais les opérateurs envisagent l'installation de 12 antennes sur un autre site à 250 m de l'école.

Les recherches qu'elle mène dérangent. Parfois, les journaux auxquels elle collabore préfèrent ne pas publier... C'est aussi pourquoi elle a décidé de créer sa propre maison d'édition, pour avoir les mains libres et faire connaître au public toutes les craintes que ses années de travail sur le sujet l'ont amené à exprimer.

Comme le tabac, l'abus du portable peut être dangereux. Elle veut le faire savoir et aimerait qu'opérateurs et pouvoirs publics appliquent le fameux principe de précaution, très à la mode, sauf en ce domaine.

Pourtant les «affaires» se multiplient pour contester l'implantation d'antennes relais.

A St Pol de Léon, à l'hôpital Nord de Marseille... en Suisse, Belgique, Italie et jusqu'en Australie, elles montrent une mobilisation croissante des riverains dans le monde entier.

En France, de nombreuses associations se constituent et les procès se comptent par dizaines, les questions posées à ce sujet par les parlementaires par centaine.

Bref, une réaction massive des citoyens est engagée pour obtenir plus de garanties, de précisions et de transparences, ce qui est somme toute... la moindre des choses.

C.Bourde